



1010282601

DATE DEPOT :	2010-11-24
NUMERO DE DEPOT :	102826
N° GESTION :	2008B19646
N° SIREN :	508000700
DENOMINATION :	Investir En Direct
ADRESSE :	11 rue Dieu 75010 Paris
DATE D'ACTE :	2010/10/01
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE CO-GERANT

Investir En Direct
 Société à responsabilité limitée
 au capital de 10 000 €
 Siège social : 11 rue Dieu
 75010 PARIS
 RCS PARIS 508 000 700

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
REUNIE

PL **A TITRE EXTRAORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2010** *NPL*

Greffier du Tribunal de
 Commerce de Paris
 I M K

L'an deux mille dix,
 Et le premier octobre, à dix heures,

24 NOV. 2010

Les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire réunie à titre extraordinaire, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- La société C P I, représentée par Monsieur Pascal CHEVALIER,
 propriétaire de CINQ MILLE parts, ci 5 000 parts

- Monsieur Jérôme MASUREL, propriétaire de
 CINQ MILLE parts, ci 5 000 parts

Total des parts présentes ou représentées 10 000 parts
 sur les 10 000 parts composant le capital social.

Tous les associés étant présents, l'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Jérôme MASUREL préside la séance.

Le Président dépose sur le bureau :

- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Nomination de Monsieur Jérôme MASUREL en qualité de co-gérant,
- Pouvoirs pour formalités.

Le Président donne ensuite lecture des rapports de la gérance, et ouvre la discussion.

Après divers échanges de vue et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de nommer Monsieur Jérôme MASUREL né le 17 octobre 1979 à ROUBAIX (59), de nationalité française, demeurant 40 rue des Saules – 75018 PARIS, en qualité de co-gérant, et ce, à compter du 1^{er} octobre 2010.

Monsieur Jérôme MASUREL exercera les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 17 des statuts.

Ses cotisations sociales obligatoires et facultatives liées à son statut de gérant majoritaire seront prises en charge directement par la société.

Il aura droit, sur présentation des justificatifs, au remboursement de ses frais de mission et de déplacement exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

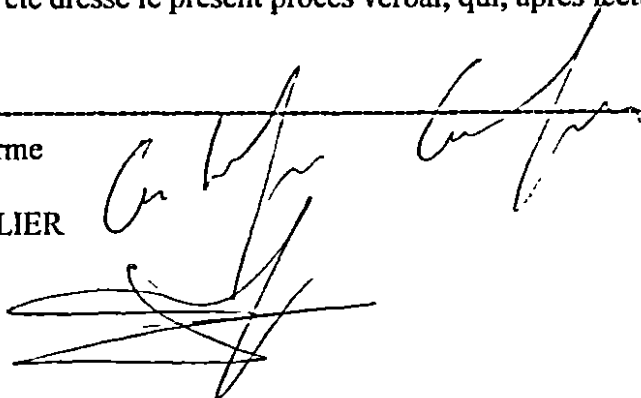
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Pour extrait certifié conforme
La gérance
Monsieur Pascal CHEVALIER

The block contains several handwritten signatures in black ink. There are three distinct signatures at the top, and a larger, more complex signature at the bottom, possibly representing the management or the notary.